



## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UDSP 87

### Samedi 16 juin 2018 – Centre de secours de Bessines s/Gartempe

#### Ordre du jour :

- Compte rendu moral,
- Compte rendu financier,
- Compte rendu commissions,
- Questions diverses,

#### Début de séance : 09h00

Le 16 juin 2018, l'Assemblée Générale de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Haute-Vienne s'est tenue au centre de secours de Bessines sur Gartempe, sous la Présidence d'Alain PUIGRENIER. Les membres ont été convoqués par courrier et/ou par mail.

Alain PUIGRENIER demande une minute de silence en hommage à nos camarades sapeurs-pompiers, décédés en portant secours et à nos collègues gendarmes et policiers décédés. Ils assurent notre sécurité et celle de nos concitoyens.

Le Président ouvre la séance et après un mot de bienvenue, donne la parole au colonel Maxence JOUANNET, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours. Celui-ci se félicite d'un travail en commun productif entre le SDIS et l'UDSP87.

M. Stéphane DESTRUHAUT, conseiller départemental salue les participants à l'AG et félicite les sapeurs-pompiers de Bessines pour l'organisation du congrès.

La parole est ensuite donnée à Daniel JAMMET, Président de la Commission des anciens, qui informe des avancées concernant le réseau départemental et national.

Il demande une pensée pour les 8 anciens sapeurs-pompiers décédés depuis l'AG précédente.

Il informe les sapeurs-pompiers présents de la création d'une section réserve départementale, composée d'anciens sapeurs-pompiers. 40 candidatures ont été déjà reçues et ont bénéficié d'une tenue. Le DDSIS rappelle les missions qui peuvent être confiées aux réservistes.

Une convention SDIS/UDSP est en cours d'élaboration. Restent à régler les points suivants : assurance des réservistes lors de leurs missions et organisation des visites médicales.

La rédaction d'un règlement intérieur de cette section est également en cours.

#### **Compte rendu moral :**

Gérard PUYGRENIER, remplaçant le secrétaire excusé, présente le rapport moral de l'année 2017 (annexé au PV) : rapport moral approuvé.

#### **Compte rendu financier :**

Frédéric RAYRAT, trésorier, détaille le rapport financier 2017 de l'UDSP 87.

Les nouveaux montants de la cotisation par catégorie sont expliqués.

(Voir bilan et analyse annexés). Compte-rendu, bilan et montant des cotisations approuvés à l'unanimité.

### **Commission Sociale :**

Annie SOULAT, vice-présidente, informe les membres présents de l'activité sociale de l'UDSP et rappelle le rôle de l'œuvre des pupilles, tant au niveau national que départemental.  
Des aides sociales ont été accordées pour un montant de 2257€ en 2017

ODP : 5851€ ont été donnés par les amicales SP du département.  
D'autre part, un relais pédestre organisé par le CS Limoges Mauvendière en faveur de l'ODP a permis de verser 10 299,40€ à cet organisme.

Un rassemblement régional des pupilles et leurs parents aura lieu les 7 et 8 juillet 2018 à St Paul les Dax. Il sera proposé aux participants des ateliers de parole et de soins ainsi que des activités ludiques.

Le guide social de l'UDSP va être modifié. L'aide financière en cas de décès sera supprimée car remplacée par l'assurance décès toutes causes.

### **Commission Sport :**

Frédéric GOUBELY rappelle que 8 sections sportives sont représentées à l'UDSP ; les membres intéressés peuvent se faire connaître auprès des responsables de sections.

Football : Dimitri SEGUE, retenu en équipe de France s'est qualifié avec son équipe pour le France foot FFSE.

Le championnat de France de football 2020 aura lieu à la réunion ; notre équipe souhaite réunir les fonds nécessaires à sa participation.

Un appel à l'organisation du tournoi départemental est lancé.

### **Commission Secourisme :**

Les formateurs assurent les formations PSC1 auprès du grand public et dans des structures publiques ou privées (GRETA, associations...)

Pour rappel, cette formation est d'une durée de 7 h 00 (sur une journée ou en plusieurs fois).

Une session doit réunir au minimum 6 stagiaires, maximum 10 stagiaires pour 1 formateur et un minimum de 11 stagiaires, maximum 20 stagiaires pour 2 formateurs.

351 stagiaires ont été formés au PSC1 lors de 42 sessions en 2017.

40 stagiaires ont été formés aux Gestes Qui Sauvent lors de 6 sessions en 2017.

### **Commission Jeunes Sapeurs-Pompiers :**

Le nombre des JSP est en constante augmentation (près de 200 JSP prévus pour 2018/2019).

En raison de contraintes d'encadrement, il n'y aura pas de recrutement de JSP1 à Limoges pour 2018/2019.

### **Site internet de l'UDSP87 :**

Le site est présenté en détail. Il est remis à chaque amicale et section une adresse mail et mot de passe pour publier ses activités.

### **Questions diverses :**

Le Président informe l'assemblée de la signature d'une convention de partenariat avec la section Haute-Vienne de l'Ordre National du Mérite concernant le Prix de l'Engagement Citoyen destiné à récompenser des actions individuelles et collectives de JSP et des animateurs.

Le Président fait un appel pour l'organisation du congrès départemental 2019.

Fin de l'Assemblée Générale à 11 h00.

Le Président remercie les participants.